



Voile Est 2017

13-16 juillet 2017

Royal Kennebecasis Yacht Club



Avis de course

Réformer le 16 mai 2017, le 5 juillet 2017

1 Règles

- 1.1 La régata sera régie par les règles définies dans le document intitulé [Les règles de course à la voile](#) (FFV).
- 1.2 Les prescriptions de Voile Canada aux Règles de course à la voile 2017-2020 sont disponibles [ici](#).
- 1.3 Les règles de course seront modifiées comme suit :
 - Pour Optimiste, RRS 61.1(a)(2) est supprimée; les bateaux devront arborer un pavillon rouge;
 - Les instructions de navigation sont modifiées en ce qui concerne RRS 41 et 90.2(c); flotte verte;
 - L'annexe P s'appliquera et sera modifiée par les instructions de navigation.
- 1.4 S'il y a un conflit entre les versions en français et en anglais, cette dernière aura préséance.
- 1.5 S'il y a un conflit entre l'avis de course et les instructions de course, ces dernières auront préséance; ceci modifie RRS 63.7.

2 Publicité

Les bateaux peuvent afficher la publicité requise fournie par l'autorité organisatrice.

3 Admissibilité et inscription

- 3.1 La régata s'adresse aux participants des catégories suivantes, pourvu qu'ils paient les frais d'inscription d'ici le 5 juillet 2017 :
 - 29er
 - Club 420
 - Laser
 - Laser Radial
 - Laser 4.7
 - Optimiste
 - Optimiste Blanc (pour les marins qui n'ont pas atteint l'âge de 11 ans avant le premier jour de la course programmée à la compétition)
 - Optimiste Bleu (pour les marins qui ont atteint l'âge de 11 ans au premier jour de la course programmée à la compétition et qui ont moins de 13 ans au premier jour de la compétition)
 - Optimiste Rouge (pour les marins qui ont atteint l'âge de 13 ans au premier jour de la course programmée à la compétition et qui n'ont pas plus de 15 ans au 31 décembre de l'année de la compétition)

- **Optimiste Vert (pour les marins débutants nés après 2002)**

3.2 Les participants et entraîneurs admissibles doivent s'inscrire en ligne :

Participants :

https://www.regattanetwork.com/clubmgmt/applet_registration_form.php?regatta_id=14466

Entraîneurs :

https://www.regattanetwork.com/clubmgmt/applet_registration_form.php?regatta_id=14467

3.3 Documents requis au moment de l'inscription et à l'enregistrement :

- Tous les participants des catégories d'âge doivent présenter une preuve d'âge.
- Pour tous les bateaux canadiens, une preuve d'adhésion à un club affilié de Voile Canada devra être présentée. Pour les bateaux non canadiens, il faudra prouver la satisfaction de la Règle 75. Au lieu d'une carte d'adhésion au club, une lettre ou un courriel reçu d'un dirigeant ou du gérant du club confirmant l'adhésion seront acceptés. Les lettres peuvent être envoyées d'avance à saileast2017@gmail.com.
- Tous les participants âgés de 19 ans et moins doivent soumettre la déclaration signée par un parent ou tuteur, incluant la renonciation aux droits de recours, et l'autorisation médicale signée par un parent, tuteur ou entraîneur. Ces documents peuvent être remplis électroniquement au moment de l'inscription.

3.4 En plus de l'enregistrement régulier, les entraîneurs doivent s'enregistrer en leur nom et au nom de leurs équipes dès leur arrivée sur le site.

4 Frais

4.1 Les frais de compétition incluent 4 jours d'accès aux installations du RKYC (toilettes, pavillon principal, rampe de mise à l'eau et stationnement pour les bateaux et remorques; 2 jours d'entraînement (les 13 et 14 juillet); un déjeuner continental les jours de course (les 15 et 16 juillet); une boîte à lunch les jours de course et le souper du samedi 15 juillet. Des t-shirts de la régata seront aussi fournis.

Catégories	Date limite pour bénéficiaire d'une réduction des frais d'inscription	Frais – inscription précoce	Frais – inscription tardive
29er, Club 420	26 juin 2017	150 \$	170 \$
Laser, Laser Radial et Laser 4.7	26 juin 2017	110 \$	130 \$
Optimiste, incluant flotte verte	26 juin 2017	110 \$	130 \$

4.2 Le forfait des entraîneurs coûte 60 \$ et inclut la mise à l'eau et l'amarrage (rafting et amarrage de nuit requis), la nourriture et les bouteilles d'eau. Un dépôt remboursable pourrait être exigé pour le pavillon d'identification des entraîneurs. Note : Les entraîneurs qui souhaitent utiliser le site avant le 13 juillet doivent en faire la demande aux organisateurs de la régata. Des frais quotidiens de remise à sec s'appliquent (10 \$ par jour par marin ou 50 \$ par jour par équipe) avant ou après la compétition.

5 Horaire

Jeudi 13 juillet	12 h-16 h 13 h 14 h-18 h 16 h-18 h 30	Formation Voile Est et inscription/enregistrement des entraîneurs Réunion des entraîneurs Formation Voile Est Inscription/enregistrement à la régata sur place
Vendredi 14 juillet	9 h-10 h 9 h 30 10 h-16 h 16 h-18 h 30	Formation Voile Est et inscription/enregistrement des entraîneurs Réunion des entraîneurs Formation Voile Est Inscription/enregistrement à la régata sur place
Samedi 15 juillet	8 h-10 h 9 h 9 h 30 11 h 18 h 30	Inscription/enregistrement à la régata sur place Réunion des entraîneurs Réunion des concurrents Premier signal d'avertissement, toutes les catégories Souper d'après régata
Dimanche 16 juillet	9 h 11 h 14 h 30 16 h 30	Réunion des entraîneurs Premier signal d'avertissement, toutes les catégories Dernier signal d'avertissement, toutes les catégories Remise des prix

6 Mesures

Les numéros de voile en double ne seront pas permis, dans toute flotte, entre les flottes Optimiste et entre les flottes Laser et Radial.

7 Instructions de navigation

Les instructions de navigation seront disponibles lors de l'inscription/enregistrement sur place.

8 Parcours

Parcours côtiers et bananes ou trapézoïdaux; la flotte verte peut naviguer selon d'autres configurations.

9 Pointage

9.1 29er :

- ° Une course est nécessaire pour constituer une série. Lorsque moins de 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course. Lorsqu'au moins 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course excluant son pire pointage. Il y aura un maximum de 12 courses.

Club 420 :

- ° Une course est nécessaire pour constituer une série. Lorsque moins de 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course. Lorsqu'au moins 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course excluant son pire pointage. Il y aura un maximum de 8 courses.

Laser, Radial et 4.7 :

- ° Une course est nécessaire pour constituer une série. Lorsque moins de 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course. Lorsqu'au moins 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le

total de ses points de course excluant son pire pointage. Il y aura un maximum de 8 courses.

Optimiste :

- Une course est nécessaire pour constituer une série. Lorsque moins de 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course. Lorsqu'au moins 5 courses ont été complétées, le pointage de la série de bateau sera le total de ses points de course excluant son pire pointage. Il y aura un maximum de 10 courses.

Flotte verte :

- La flotte verte est une catégorie récréative pour les marins en développement et les compétiteurs occasionnels. Aucun point ne sera attribué aux courses ou aux séries. Il n'y a pas un nombre maximal de courses.

10 Bateaux des entraîneurs et du personnel de soutien

Tous les bateaux des entraîneurs et du personnel de soutien doivent être inscrits et doivent mettre en évidence un identifiant fourni par le comité de course en tout temps lorsqu'il est dans l'eau.

11 Poste d'amarrage

Les bateaux doivent être laissés dans leur espace assigné lorsqu'ils sont dans le parc à bateaux.

12 Sécurité

12.1 Tous les bateaux doivent être laissés au RKYC.

12.2 Dans les catégories 29ers, Lasers, Radials et 4.7s, il faut qu'il y ait, fixé au mât, un câble de remorquage d'une longueur minimale de 10 mètres et d'un diamètre de 7mm. Les concurrents ne peuvent utiliser d'autres câbles pour faire fonctionner le gréage à cette fin. Dans les catégories Club 420s et Optimiste, le câblage doit être conforme à leurs règles respectives.

12.3 Un sifflet doit être attaché par un cordon au vêtement de flottaison individuel (VFI). Le cordon doit être suffisamment long pour permettre au marin d'utiliser le sifflet lorsqu'il porte son VFI.

13 Prix

Des prix seront remis aux 3 meilleurs concurrents de chaque flotte. Des prix additionnels pourraient être remis.

14 Renonciation aux droits de recours

14.1 Les concurrents participent à la régata à leurs risques. Voir Règle 4 (décision de participer à la course).

14.2 Royal Kennebecasis Yacht Club, Voile Canada, les personnes ou groupes impliqués dans l'organisation de cette régata ne doivent être tenus responsable d'aucune blessure, perte et réclamation et d'aucun dommage ou incident, à la personne ou aux biens, qui pourrait survenir dans le cadre de leur participation à cette régata (avant, pendant ou après).

15 Assurance

Les participants doivent souscrire à une assurance d'un tiers minimale de 1 million de dollars pour la régate. L'autorité organisatrice n'est pas responsable de vérifier que les participants sont assurés.

16 Droit d'utilisation du nom et de l'image

En participant à cette régata, les concurrents accordent automatiquement à l'autorité organisatrice et aux commanditaires le droit à perpétuité de faire, d'utiliser et de diffuser, de temps en temps et à leur discrétion, tout film ou enregistrement, toute image ou toute prise en direct, ou autre, obtenu dans le cadre de la régata ou figurant dans le matériel promotionnel, et ce, sans aucune compensation.

17 Site et installations du Royal Kennebecasis Yacht Club

17.1 Site et installations du RKYC :

- Le stationnement n'est autorisé que dans la zone désignée Voile Est comportant des zones de déchargement limitées au RKYC durant la semaine précédant la régata et la semaine de la régata Voile Est 2017. Le stationnement sur l'avenue Millidge, en bas de la promenade Kennebecasis et remontant vers l'entrée du RKYC, est disponible selon le principe du premier arrivé-premier servi. On ne peut stationner entre l'entrée du RKYC et l'eau.

17.2 Toilettes et douches :

- Il y a deux salles de toilettes unisexes (dont l'une avec douche) à l'extérieur du pavillon principal. Il y a également une salle de toilettes pour femmes et une salle de toilettes pour hommes au rez-de-chaussée du pavillon principal (toutes deux avec douches). Il y a deux toilettes unisexes au 2^e étage du pavillon principal.

17.3 Remorques et chariots :

- Les concurrents, entraîneurs et membres du personnel de soutien doivent respecter les consignes des membres du personnel du club et des responsables de la régata en ce qui concerne les endroits où stationner les remorques, qui pourraient devoir être mises à l'extérieur du site.

18 Hébergement

Hôtels

Hôtel Delta, rue King, Saint John : tarif préférentiel de 129 \$ la nuitée, incluant le stationnement (pas approprié pour les remorques); mentionnez le code Voile Est (Sail East) 2017 au moment de réserver; il faut toutefois réserver au plus tard le 13 juin.

Holiday Inn, Place 400, Saint John : tarif préférentiel de 134 \$ la nuitée, incluant le petit déjeuner chaud et le stationnement (remorques incluses); mentionnez le code Voile Est (Sail East) 2017 au moment de réserver; il faut toutefois réserver au plus tard le 13 juin au 506 642-2622.

Université

UNBSJ : suite comprenant 2 chambres à coucher avec grand lit, salle de bain privée et kitchenette, appels provinciaux gratuits, 80 \$ la nuitée (20 suites disponibles); 1 chambre à coucher et toilettes/douches partagées, 40 \$ la nuitée (10 chambres disponibles). Dans les deux cas, Wi-Fi gratuit, accès à la salle de lavage, aux salles de séjour et au stationnement; un bloc sera retenu jusqu'au 18 avril, ensuite selon le principe du premier arrivé-premier servi (dépêchez-vous, car il y aura un autre tournoi en ville). Réservations : Carla@unb.ca / 506 648-5909 (lun-ven 8 h-16 h)

Cantonnement

Consultez staybillety.com et utilisez le code SCCSE au moment de lancer la recherche.

19 Information supplémentaire

Pour en savoir plus, communiquez avec

Heather McBriarty

Présidente du comité Voile Est 2017

saileast2017@gmail.com

Adresse postale

RKYC - Voile Est 2017

A/S de : Heather McBriarty, présidente du comité

1042, avenue Millidge

Saint John (N.-B.) E2K 2P6

Téléphone : 506 632-0186

Télécopieur : 506 652-3323